



**Compte-rendu du groupe de travail ministériel
« diversité et inclusion 2023-2025 »
du 08 juin 2022**

La réunion s'est tenue à la fois en présentiel et à distance : visio et audio-conférence, dans des conditions matérielles perfectibles, qui ont retardé le début de la réunion.

Fabrice THEVAUX, Délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle (DDEP), présidait la réunion, accompagné de Samia KHELLAF, Alexandra HELLEBOID, chargées de mission à la DDEP.

Véronique GRONNER, responsable du SRH (service RH) était absente pour assister aux obsèques de Chantal AUMERAN, secrétaire générale de l'ex-SNUI, (devenu SOLIDAIRES) de 1994 à 1998 puis en poste à SRH3 : une minute de silence a été observée par les participants.

Pour la même raison, la fédération SOLIDAIRES était absente et excusée, de même que l'ensemble du service SRH3.

Les référents « diversité » des Directions du ministère étaient en téléconférence, à l'exception du représentant des services de Centrale, présent sur place.

Sylvain ROUZEL-BOISGONTIER, président de l'association « COMIN-G » (association des personnels LGBT du Ministère) était présent sur place.

F. THEVAUX et Samia KHELLAF, après un rappel des actions engagées par le Ministère depuis 2009, ont présenté l'état d'avancement des actions du plan Diversité-Inclusion pour 2023-2025.

Il s'agit de :

- 1) Prévenir et traiter toutes les formes de discriminations**
- 2) Assurer l'égalité de traitement dans le cadre des process RH**
- 3) Favoriser la diversité sociale, démographique, assurer les mêmes chances à tous à travers le territoire et le handicap**
- 4) Assurer la gouvernance de ce plan**

1) mesurer

Pour cela, le ministère dispose d'outils : indicateurs, tableau de bord, rapport social unique.

Par ailleurs, il est proposé d'assurer l'anonymat des signalements *via* AlloDiscrim et les Fiches de Signalement. Une application assurant l'anonymat est déjà utilisée au Ministère de l'Intérieur : «FLAG » et dans cet objectif, un partenariat a été signé avec la Douane. Il n'est toutefois pas question de doubler des dispositifs déjà mis en place.

Il est proposé d'interroger les agents du Ministère, au moyen d'enquêtes consacrées à ces sujets.

2) Former

Il est observé que les formations massives dispensées il y a près d'une dizaine d'années n'ont pas été renouvelées. Il serait nécessaire de former de nouveaux formateurs.

La DDEP (délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle) a le souci de se déplacer dans les territoires ; certains intervenants ont observé qu'il existait de fortes disparités dans la manière de s'approprier les questions de diversité et d'inclusion : grandes zones urbaines et zones rurales.

La DDEP a déjà élaboré et diffusé sur différents supports et souhaite encore communiquer par la diffusion d'affiches, de dépliants, de bannières sur l'intranet.

3) Signaler

Un plan de communication sera redéfini, séquencé selon un calendrier régulier : tous les mois, sera évoqué un sujet sur différents supports : dessins, guides, fiches...

Il est également question de créer des événements, de lancer des enquêtes destinées à tous les parents d'enfants en bas âge du ministère : cette population est plus restreinte, bien repérée et sera facile à atteindre.

La procédure de signalement sera prochainement harmonisée, avec quelques variantes selon les directions du ministère, mais il n'y aura qu'un seul outil.

Actuellement, existent deux dispositifs :

1) interne : fiche de signalement, assistant de prévention

2) externe : AlloDiscrim (dont le marché sera renouvelé)

Par la suite, il sera demandé à l'IGPDE d'activer une formation pour :

- savoir diligenter une enquête administrative
- assurer l'écoute des agents en difficulté.

Association COMIN-G

Le président de l'association remercie le ministère pour les actions mises en œuvre.

Après les confinements, le collectif de travail a repris et il dysfonctionne à nouveau, s'agissant de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Certaines situations sont « délirantes » (sic) dans certains métiers.

« Il ne s'agit pas d'homophobie profonde, mais d'utilisation de la différence pour faire mal ou mettre à l'écart. »

Des interventions (7) ont été effectuées dans les Ecoles du ministère, mais dans un temps jugé trop court et qui n'a pas permis d'atteindre tous les publics. Le président de l'association veut trouver le moyen de toucher les cadres supérieurs, car ceux-ci seront plus à même de mettre fin à certaines situations.

Le DDEP s'en étonne car normalement, tous les cadres supérieurs sont ou ont déjà été formés sur ces questions.

A la DGFIP, sur les 111 sites intranets des directions déconcentrées, 60 ont communiqué au sujet de la journée de lutte contre l'homophobie : or ce nombre est jugé insuffisant.

Aux Douanes, il semble que l'intranet ne l'ait pas mentionnée.

L'association COMIN-G indique être demandeuse de collaboration avec les organisations syndicales et l'administration.

Par ailleurs, certains intervenants observent des disparités importantes selon les territoires (à Paris et en Région, particulièrement en dehors des grandes villes).

La DGFIP assure que ces questions et les difficultés éventuelles seront suivies avec attention.
